



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600987 - Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à Chauves-souris du Morvan

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	12
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	15
6. GESTION DU SITE	15

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600987	1.3 Appellation du site Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à Chauves-souris du Morvan
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 31/05/2010	
1.6 Responsables		

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029716988>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,98611°

Latitude : 47,26778°

2.2 Superficie totale

13541 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	5 %
89	Yonne	15 %
58	Nièvre	60 %
21	Côte-d'Or	20 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
58003	ALLIGNY-EN-MORVAN
58004	ALLUY
58010	ARLEUF
21023	ARNAY-LE-DUC
89025	AVALLON
58030	BICHES
58037	BRASSY
58040	BRINAY
21139	CHAMPEAU-EN-MORVAN

89089	CHASTELLUX-SUR-CURE
58069	CHAUMOT
58075	CHITRY-LES-MINES
58082	CORANCY
58083	CORBIGNY
89145	DOMECY-SUR-CURE
58106	DUN-LES-PLACES
58111	FACHIN
21274	FOISSY
89170	FOISSY-LES-VEZELAY
89176	FONTENAY-PRES-VEZELAY
58120	GACOGNE
58125	GIEN-SUR-CURE
58128	GLUX-EN-GLENNE
71223	GRANDE-VERRIERE
58140	LAROCHEMILLAY
58141	LAVAUT-DE-FRETOY
58145	LORMES
89235	MAGNY
21382	MARCILLY-OGNY
58157	MARIGNY-L'EGLISE
58159	MARIGNY-SUR-YONNE
21414	MIMEURE
58180	MONTSAUCHE-LES-SETTONS
21445	MOTTE-TERNANT
58185	MOUX-EN-MORVAN
58208	PAZY
89297	PIERRE-PERTHUIS
58210	PLANCHEZ
89306	PONTAUBERT
89318	QUARRE-LES-TOMBES
71376	ROUSSILLON-EN-MORVAN
58226	SAINT-AGNAN
21538	SAINT-ANDEUX
58229	SAINT-ANDRE-EN-MORVAN

89336	SAINT-BRANCHER
58235	SAINT-BRISSON
21548	SAINT-GERMAIN-DE-MODEON
71440	SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY
89349	SAINT-LEGER-VAUBAN
89364	SAINT-PERE
71472	SAINT-PRIX
21567	SAINT-PRIX-LES-ARNAY
21584	SAULIEU
21615	SUSSEY
21629	THOISY-LA-BERCHERE
58305	VAUCLAIX
21678	VIC-SOUS-THIL
58309	VILLAPOURCON
21687	VILLARGOIX

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continental (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>		5,34 (0,04 %)		G	A	C	B	B
3130 <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,18 (0 %)		G	A	C	A	A
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		0,32 (%)		G	B	C	B	B
3160 <i>Lacs et mares dystrophes naturels</i>		1 (0,01 %)		P	B	C	B	B
3260 <i>Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion</i>		51,46 (0,38 %)		P	A	C	B	B
4010 <i>Landes humides atlantiques septentrionales à Erica tetralix</i>		2,51 (0,02 %)		G	C	C	B	B
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		7,71 (0,06 %)		G	C	C	A	A
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		1,35 (0,07 %)		P	B	C	A	A
6110 <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	0,34 (0 %)		G	D			
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		21,67 (0,16 %)		P	B	C	A	B
6230 <i>Formations herbues à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X	35,68 (0,26 %)		G	B	C	B	B
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		846,86 (6,25 %)		G	A	C	B	B

6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>		11 (0,08 %)		G	B	C	B	B
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		417,95 (3,08 %)		G	B	C	B	B
7110 <i>Tourbières hautes actives</i>	X	20,31 (0,15 %)		P	B	C	B	B
7120 <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		21 (0,16 %)		G	B	C	B	B
7140 <i>Tourbières de transition et tremblantes</i>		9,48 (0,07 %)		P	A	C	B	A
7150 <i>Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion</i>		1,35 (0,01 %)		P	C	C	C	C
7220 <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X	0,3 (0 %)		G	D			
8150 <i>Eboulis médio-européens siliceux des régions hautes</i>		0,99 (0,01 %)		G	B	C	B	B
8220 <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>		9,2 (0,07 %)		G	A	C	A	A
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		5,2 (0,04 %)		G	A	C	A	A
91D0 <i>Tourbières boisées</i>	X	121 (0,9 %)		G	A	C	A	A
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	250 (1,86 %)		G	A	C	A	A
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		1110 (8,25 %)		G	B	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		1075 (7,99 %)		G	B	C	C	C
9160 <i>Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli</i>		156 (1,16 %)		G	A	C	A	A
9180 <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	4,06 (0,36 %)		P	A	C	A	A
9190 <i>Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur</i>		21 (0,16 %)		G	C	C	B	B

• PF : Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	c			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	p			i	V	DD	D			
F	5315	Cottus perifretum	p			i	R	DD	C	B	C	B
P	6216	Hamatocaulis vernicosus	p			i	V	DD	D			
P	1831	Luronium natans	p			i	R	P	C	B	B	B
I	4045	Coenagrion ornatum	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	M	D			
I	1029	Margaritifera margaritifera	p			i	V	P	B	C	C	C
I	1032	Unio crassus	p			i	V	P	C	C	C	C
I	1037	Ophiogomphus cecilia	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	R	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	P	DD	D			
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes	p			i	R	P	C	B	C	B

F	1096	Lampetra planeri	r			i	R	DD	C	B	C	B
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	DD	D			
A	1193	Bombina variegata	p			i	P	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r	127	127	i	R	M	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	r	314	314	i		P	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	c			i	R	DD	C	B	C	B
M	1323	Myotis bechsteinii	c			i	R	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** :G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce		Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Salamandra salamandra			i	P			X		X	
A		Triturus alpestris			i	P						X
A		Triturus helveticus			i	P						X
A		Alytes obstetricans			i	R	X		X		X	

A		Bufo bufo			i	P			X		X	
A		Bufo calamita			i	P	X		X		X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana esculenta			i	P						X
A		Rana lessonae			i	P	X					X
A		Rana temporaria			i	C		X	X		X	
F		Salmo trutta fario			i	C						X
I		Astacus astacus			i	R		X	X		X	
M		Sorex minutus			i	P			X		X	
M		Neomys anomalus			i	P			X		X	
M		Neomys fodiens			i	P			X		X	
M		Crocodyria leucodon			i	P			X		X	
M		Eptesicus serotinus			i	P	X				X	
M		Myotis mystacinus			i	P	X				X	
M		Myotis nattereri			i	P			X		X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Nyctalus leisleri			i	P			X		X	
M		Nyctalus noctula			i	P	X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Plecotus austriacus			i	P			X		X	
M		Martes martes			i	C		X	X		X	
M		Martes foina			i	P			X		X	
M		Mustela erminea			i	P			X		X	

M		Mustela nivalis			i	P			X		X	
M		Mustela putorius			i	P		X	X		X	
M		Sciurus vulgaris			i	P			X		X	
M		Muscardinus avellanarius zeus			i	P						X
M		Glis glis			i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhlii			i	P	X				X	
M		Felis silvestris			i	C	X		X		X	
P		Anagallis tenella			i	P						X
P		Arnica montana			i	P		X				X
P		Carex lasiocarpa			i	P						X
P		Carex pulicaris			i	P						X
P		Drosera rotundifolia			i	R						X
P		Equisetum sylvaticum			i	P						X
P		Eriophorum vaginatum			i	P						X
P		Gentiana pneumonanthe			i	P						X
P		Littorella uniflora			i	P						X
P		Osmunda regalis			i	P						X
P		Parnassia palustris			i	P						X
P		Pedicularis palustris			i	C						X
P		Polygonatum verticillatum			i	P						X
P		Prunus padus			i	P						X
P		Ranunculus hederaceus			i	P						X
P		Vaccinium oxycoccos			i	P						X

P		Wahlenbergia hederacea			i	R						X
R		Anguis fragilis			i	P			X		X	
R		Lacerta vivipara			i	P						X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Coronella austriaca austriaca			i	P						X
R		Elaphe longissima			i	P	X					X
R		Natrix natrix			i	P			X		X	
R		Vipera aspis			i	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	5 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	31 %
N16 : Forêts caducifoliées	28 %
N17 : Forêts de résineux	24 %

Autres caractéristiques du site

Le Morvan forme un îlot granitique au sein d'une Bourgogne essentiellement calcaire. Il est constitué d'un horst granitique (remontée du socle hercynien) formé lors de la surrection de la chaîne alpine pendant le tertiaire et dégagé de ses couches sédimentaires par l'érosion. La roche mère y est essentiellement cristalline avec localement des restes de formation sédimentaire et métamorphique.

Au nord, le socle granitique rencontre les dépressions calcaires des marges de la Terre Plaine. La limite du Morvan se reconnaît sur la Cure et le Cousin à la disparition des gorges et à l'évasement du profil des vallées. Le contact entre le socle granitique et les terrains sédimentaires calcaires est marqué par un système de failles globalement orientées sud-ouest / nord est.

Le relief est constitué d'une succession de petites vallées et de croupes boisées. Les fonds des vallées sont parcourus par des ruisseaux et leur réseau de petits affluents amont et parfois occupées par des prairies très humides situées sur des sols très imperméables et argileux. Ces sols très acides et hydromorphes ont permis le maintien de conditions favorables au développement de tourbières. Présence d'étangs permanents avec un fort développement de ceintures périphériques, spécialement en queue d'étang.

Vulnérabilité : Les Ecrevisses à pieds blancs et la faune piscicole présente dans ces ruisseaux nécessitent des eaux froides, rapides et bien oxygénées ; Les pollutions, la rectification des cours d'eau, la création d'étangs, les curages, les enrochements ou la concurrence d'espèces non indigènes comme les Ecrevisses américaines ont fait régresser ces espèces.

Une tendance actuelle vers l'intensification des activités agricoles (drainage, amendements, herbicides, chaulage, plantations de sapins de Noël) occasionne une régression des habitats naturels des prairies et de la qualité des milieux aquatiques. A contrario et à grande échelle, l'abandon des pratiques agricoles sur les prairies tourbeuses ou sur les pelouses sèches est préjudiciable à ces milieux (embuissonnement).

On observe également une tendance générale de substitution des forêts de feuillus par des résineux et l'utilisation d'herbicides sur ces plantations pose localement des problèmes.

Lorsqu'ils sont réalisés avec des techniques lourdes, les boisements détruisent directement les milieux les plus humides : risques d'ensablement, dégradation directe lors du débardage, baisse de la stabilité des berges et des caches liée aux systèmes racinaires des résineux introduits.

Le maintien de massifs forestiers feuillus garantit la préservation du patrimoine naturel de ces milieux, mais également des milieux humides associés ; certaines espèces de mousses sont particulièrement sensibles à la mise en lumière brutale.

Les pelouses localisées sur les corniches sont soumises à un piétinement de plus en plus accru.

L'extension des zones urbanisées, des zones de vignoble et des carrières (fluorine) vers les espaces en pelouses serait contradictoire avec le maintien des milieux.

Les pelouses de même que les landes sont également soumises actuellement au problème de déprise agricole d'où un appauvrissement de ces milieux.

Il existe également une forte fréquentation de certaines localités touristiques.

Le maintien de la qualité de l'eau est essentielle particulièrement en aval des stations d'épuration.

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Les dérangements liés à une surfréquentation humaine répétée des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières

) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est également une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux

). L'illumination des édifices publics perturbe la sortie des individus des colonies de mise bas, et l'éclairage public peut également affecter les insectes consommés par certaines espèces.

Les pratiques agricoles liées à l'élevage bovin encore en vigueur sont garantes du maintien des milieux prairiaux et de leur milieu annexe comme les haies, les boqueteaux et les mares.

Les milieux aquatiques offrent des habitats favorables au développement des insectes, source d'alimentation d'un cortège d'espèces dont les chauves-souris. Des pratiques agricoles et sylvicoles extensives sont garantes de leur maintien et de la bonne qualité des eaux.

4.2 Qualité et importance

Les tourbières, implantées sur les versants et fonds des vallons marécageux présentent tous les stades dynamiques d'évolution. De nombreuses espèces spécialisées, rares et protégées en Bourgogne sont présentes dont quatre espèces de lycopodes (Lycopode à feuilles de genévrier, inondé, en massue et sélagine). Certaines espèces atlantiques atteignent ici leur limite Est de répartition (Wahlenbergie, Bruyère à quatre angles), d'autres sont des vestiges des dernières glaciations (Canneberge, Linaigrette, Lycopodes, Fadet des tourbières). La couche de tourbe plus ou moins épaisse déterminant la présence de quelques espèces telles que le Fluteau nageant (*Lurionium natans*), une petite plante herbacée en forte régression.

Ces tourbières inscrites à l'inventaire des tourbières de France sont des stations complémentaires du réseau présent dans le Massif Central.

Les habitats forestiers sont représentés notamment la rare Hêtraie montagnarde à Luzule blanchâtre, rencontrée en Bourgogne seulement dans le Haut Morvan et les forêts de ravins sur éboulis grossiers à Tilleul, Erable, Frêne et Orme. Au sein des peuplements, on rencontre des milieux très localisés comme des ourlets rocheux, des Boulaie à Sphaignes et à Lycopodes, des Aulnaies tourbeuses à Fougère des marais ou des Aulnaie-frênaies.

Les forêts présentes sur les versants jouent quant à elle un rôle fonctionnel primordial pour le maintien des complexes humides et de la qualité de l'eau ; elles occupent la majeure partie des bassins versants des cours d'eau.

Les pelouses montagnardes assez sèches ainsi que les prairies paratourbeuses accueillent l'Arnica des montagnes. En France, cette plante occupe surtout l'étage subalpin et toutes les populations sont en régression depuis le siècle dernier. Dans le nord du site on trouve également des pelouses calcaires.

Les prairies humides et tourbeuses occupant les bas-fonds contiennent des cortèges floristiques remarquables par la présence d'espèces en limite de répartition géographique Est rencontrées en Bourgogne seulement dans le Morvan.

Les rivières sont des cours d'eau rapides, bien oxygénés colonisés par des groupements végétaux spécialisés à base de Renoncule flottante. La faune aquatique est de grand intérêt (Ecrevisse à pieds blancs, Chabot).

Sur ce site sont également présents des étangs oligotrophes sur substrats sablonneux dont la végétation porte la marque de conditions submontagnardes et subatlantiques.

Le site héberge des populations de chauves-souris principalement en mise bas et prend en compte leurs gîtes et leurs territoires de chasse : forêt, prairies bocagères, ripisylves notamment. Six espèces d'intérêt européen sont présentes dont le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, le Vespertilion à oreilles échancrées et le Grand murin. La Barbastelle d'Europe est aussi notée sur le site.

L'entité de Chitry-les-Mines comprend la plus grande colonie de reproduction de Grand Murin de l'ancienne région Bourgogne. Les ripisylves bordant l'Yonne servent de route de vol pour les chauves-souris. Le bocage constitue des habitats de chasse favorables. Les prairies permanentes et réseaux de haies de la vallée de l'Yonne et de ces affluents, ainsi que des haies jouxtant les cultures sur l'entité de Brinay constituent les principaux habitats de chasse.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02.03	Retournement de prairies		B
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
H	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase)		I
H	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		B
L	A08	Fertilisation		B
L	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérissants		I
L	G01.01	Sports nautiques		B
L	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		B
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		B
M	A06.02	Cultures pérennes de produits forestiers non ligneux (y compris oliviers, vergers, vignes)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
M	H06.02	Pollution lumineuse		I
M	K03.05	Antagonisme avec des espèces introduites		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	A03	Fauche de prairies		O
M	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

BARNAY J., 1999, Gestion de ruisseaux à écrevisses : exemple de deux sites proposés au réseau Natura 2000. Mémoire de stage du DESS "Espace rural et environnement", Université de Bourgogne, Parc naturel régional du Morvan. 51p.

CAPON Y., 2001, Contribution à l'élaboration du Document d'Objectif du Site Natura 2000 n°32 "Ruisseaux à écrevisses du bassin de la Cure". Mémoire de stage du DESS "Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables", Université de Lille 1, 159p.

PNRM, CORBEAUX A., DURLET P., 2005, Document d'objectifs de gestion du site Natura 2000 FR2600987 "Ruisseaux à écrevisses du bassin de l'Yonne amont", 198p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	5 %
80	Parc naturel régional	100 %
93	Réserve naturelle régionale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
80	Morvan	-	100%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel régional du Morvan

Adresse : Maison du parc 58230 Saint-Brisson

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Vallée de la Canche

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0507362&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : haute vallée du Cousin

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0507314&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : avallonnais

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0524007&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : yonne amont

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190724&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : haut morvan

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190723&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : vallée de la cure

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190478&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : Vallée de l'Oussière

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190726&DOCBASE=IFD_SIDE

Nom : chiro

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0527334/

Nom : Beuvray

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0190865/document-d-objectifs-de-gestion-natura-2000-site-n-fr2600961-massif-forestier-du-mont-beuvray

Nom : Vallée du Vignan

Lien :

http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=IFD_REFDOC_0190728&DOCBASE=IFD_SIDE

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

Le plan de Parc, approuvé par le comité syndical et l'ensemble des communes adhérentes a défini la partie du site incluse dans son périmètre comme " milieux naturels d'intérêt majeur ou rus et rivières à préserver en priorité ", car renfermant des espèces rares ou typiques ou étant sensibles aux dégradations. Cela implique une vigilance particulière et des expertises préalables par le parc vis à vis des projets d'aménagements sur ces sites, ainsi que des actions spécifiques de préservation.

Une opération locale s'est déroulée sur le Morvan de 1997 à 2001. Depuis, plusieurs contrats territoriaux d'exploitation (CTE) intégrant des mesures cohérentes avec les objectifs de préservation du site ont été signés. Une MAEt montée entre 2007 et 2010 a permis la contractualisation de pratiques de pâturage extensif sur les prairies paratourbeuses.

Le LIFE "Ruisseaux des têtes de bassin et faune patrimoniale associée", conduit par le Parc naturel régional du Morvan a permis la réalisation de travaux : aménagement de franchissements permanents (4 ponts de bois, une arche métallique), Protection de berges de ruisseaux (2,28 km de clôtures avec ou sans plantations, 22 aménagements de passages à gué et abreuvoirs), pêches de destruction (2)